

J 21, « LE PROJET DE JURIDICTION

LE TRIBUNAL DE CRÉTEIL S'ENGAGE

Elle nous l'avait annoncé à l'occasion du lancement de J 21, Madame Christiane TAUBIRA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, entendait « *renforcer la communauté de travail dans les juridictions* » en insistant sur la modernisation et l'harmonisation de leur organisation interne aux fins d'« *améliorer la qualité du service rendu aux justiciables* ».

C'est ainsi qu'est née la démarche de proposition d'un « *projet de juridiction* » concertée entre les magistrats et fonctionnaires, en lien avec leurs partenaires privilégiés que sont notamment les avocats mais aussi les services de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse.

On aura compris qu'il s'agit d'un projet fédérateur destiné à donner à la juridiction une identité dans un territoire donné.

Les chefs de notre juridiction, Monsieur Gilles ROSATI, Président du Tribunal, et Madame Nathalie BECACHE, Procureur de la République, ont d'ores et déjà exprimé leur souhait d'associer pleinement le Barreau à un tel projet. Qu'ils en soient ici remerciés.

« *Améliorer l'attractivité, les conditions d'accueil et la convivialité de la juridiction, conditions de la qualité des services rendus aux justiciables* » tel est le projet arrêté.

Nous sommes ainsi appelés à y contribuer pleinement par nos propositions et nos suggestions.

À nous de faire preuve d'imagination et de créativité pour parvenir au « *mieux vivre ensemble* » dans notre palais.

Alors à vos plumes, calendrier et programme devant être arrêtés avant la fin du mois de novembre 2015! ●



LE PRÉSIDENT GILLES ROSATI NOUS QUITTE...

Cinq années ! Il aura donc présidé notre juridiction durant cinq années et le voilà qui nous quitte.

Le Président Gilles ROSATI s'embarque pour des cieux plus cléments, ceux des ANTILLES puisque c'est la présidence de la Cour d'Appel de FORT-DE-FRANCE qui l'attend.

Son départ nous attriste car il nous prive d'un homme de qualité, d'un homme rare, d'un « *honnête homme* » attaché à l'acte de juger, indépendant mais ouvert aux autres, gourmand d'échanges et de partage notamment avec notre Barreau.

Il nous disait le 13 septembre 2010 à l'occasion de son installation que le rôle des avocats était essentiel dans l'œuvre de justice, ajoutant qu'il leur appartenait de concert avec les magistrats « *de proposer l'ouverture de voies nouvelles* ».



Son souhait sera aussi celui de notre Bâtonnier Christophe BORE. C'est ainsi qu'ensemble ils nous convaincront d'emprunter, certes pour l'heure encore à petits pas, le chemin des Modes Alternatifs de Règlement des Différends : médiation, droit collaboratif et procédure participative...

Monsieur le Président, en septembre 2010, vous formiez le vœu de « *contribuer ici sur cette terre du Val de Marne à la poursuite d'un idéal de justice* ». Vous l'avez fait, soyez-en certain.

Souffrez que par la voie de ce « *Billet de l'Ordre* » le Barreau tout entier vous exprime sa gratitude et ses vœux sincères de plein succès dans la tâche qui vous échoie. ●



**L'hebdomadaire
du Val-de-Marne**

**Habilité à la publication
des annonces légales et judiciaires
sur le Val-de-Marne**

■ **Le seul hebdomadaire
d'informations consacré
exclusivement au Val-de-Marne**

■ **Une entreprise de presse
locale ayant son siège
dans le Val-de-Marne**

■ **Une volonté éditoriale
de valoriser l'ensemble des
initiatives val-de-marnaises**